Image not found or type unknown

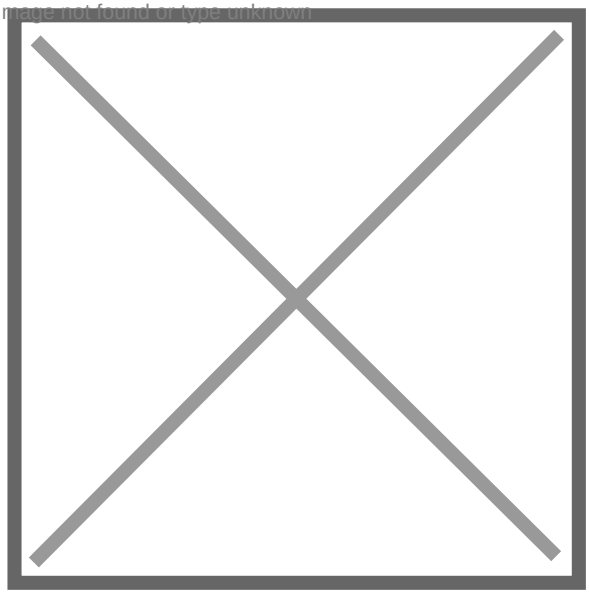

Résiliation location TPE

Par **LamiTonio**, le **04/05/2016** à **18:04**

Bonjour à toutes et à tous,
Je souhaiterais mettre fin à mon contrat TPE signé à l'époque avec la société JDC dont le paiement est prélevé par la société Locam.
Je précise que la location date depuis Juin 2007 et que le prélèvement est effectué par trimestre, en février, en mai, en août et le dernier en novembre.
Ma question serait de connaître les conditions de résiliation car n'ayant plus sous la main mon contrat je me pose certaines questions.
Devrais je attente la fin de l'année en cours ou du trimestre pour résilier.
Je vous remercie pour ce retour de réponse.
Cordialement,
Tonio.

Par **morobar**, le **05/05/2016** à **08:13**

Bonjour,
Pourquoi ne pas contacter votre fournisseur et demander un double du contrat ?
ici:
http://www.jdc.fr/monetique/?s=adw&gclid=CjwKEAjwu6a5BRC53sW0w9677RcSJABoFn4sNiKKB32Vb
0AsGlYbOIpl5nhtBoCpG3w_wcB

Par **LamiTonio**, le **05/05/2016** à **14:24**

Bonjour Morobar,
Merci pour ce retour de réponse.
Effectivement c'est ce que j'ai fait directement sur le site de la Locam peut de temps après avoir posté l'annonce.
Je vous remercie pour votre aide.
Cordialement.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés